

Un recours lancé contre l'examen d'entrée MÉDECINE

Un recours va être déposé cette semaine par les « reçus-collés » en médecine. Il s'agit de ces étudiants ayant réussi leur première année mais ne s'étant pas classés en ordre utile au concours de fin d'année. Pour passer en deuxième année, ceux-ci devaient réussir l'examen d'entrée organisé ce 8 septembre. Ceux qui n'ont pas réussi attendront avec impatience le verdict du nouveau recours. Celui-ci sera déposé cette semaine et attaquera à la fois le concours et l'examen d'entrée. 110 étudiants ont fait appel à M^e Kettels pour les représenter. La décision est attendue dans les 15 jours.

Les universités constatent une hausse du nombre d'inscriptions en sciences médicales. C'est une des conséquences de l'examen d'entrée. Les candidats déçus semblent opter pour cette filière qui pourrait les préparer à l'examen d'entrée de l'année prochaine. À l'UCL, on observe une hausse de 158 % du nombre d'inscrits en sciences médicales par rapport à l'an dernier (124 contre 48). Et une augmentation de 15 % en pharmacie. À l'ULB, le doyen de la Faculté de médecine, Marco Schetgen, a aussi constaté sur le terrain un vif intérêt pour les sciences biomédicales mais les chiffres ne sont pas encore disponibles. ■

V.Ja.